

La Brie dit « non » au gaz de schiste

par Gérard Roger

"La prospection est suspendue. Elus locaux et associations de protection de l'environnement s'indignent d'une même voix.

A Doue, le type de forage, le « derrick » comme disent les gens du cru, qui sortait de terre a été démonté. Il laisse place désormais à un ouvrage circulaire, là où était installée la première superstructure. Installé dans le périmètre du futur Parc Naturel Régional (P.N.R), le forage d'exploration du gaz de schiste situé à Doue, dans le canton de Rebais, commune, soit dit en passant, qui a signé une charte de la biodiversité (1), est au cœur du mécontentement des associations environnementales. Une colère empruntée, et largement médiatisée aujourd'hui, à la veille des élections cantonales, par tous les candidats. Et la résistance s'organise.

Un projet découvert récemment par tous les élus. Le chantier est bel et bien suspendu mais visiblement n'est pas abandonné. On se souvient que ces travaux d'exploration n'ont, par exemple, pas été évoqués lors des deux réunions consacrées au P.N.R tenues le mardi 30 novembre à La Ferté-Gaucher ou encore le 2 décembre à Mouroux en présence des représentants de la région Ile-de-France et du conseil général. Les élus affirment l'avoir appris fortuitement.

Il est vrai que les autorisations ont été accordées avec un minimum de publicité, sans enquête publique préalable. En clair : la société Toreador France a obtenu un permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur le bassin parisien. Des travaux suspendus jusqu'au 15 avril 2011. Selon un communiqué de l'Association de Défense de l'Environnement et du Patrimoine à Doue Plus (A.D.E.P.A.D. Plus) que préside Jean-Pierre Lepetit : l'arrêté ministériel du septembre 2009 délivre le « permis de Château-Thierry » dont Doue fait partie, suivie l'année suivante de la déclaration de travaux de forage par Toreador le 12 août 2010.

Depuis, le chantier a pris forme à Doue. Même si aujourd'hui, les travaux sont suspendus jusqu'au 15 avril, date à laquelle un rapport d'étape d'une commission chargée d'étudier les conséquences environnementales de l'exploitation du schiste sera rendu. Le rapport final devrait lui, être connu le 31 mai. Sur le site de la Petite-Brosse à Jouarre, où la plateforme est terminée au niveau du sol, une réunion s'est tenue le jeudi 17 février en présence de Pierre Goullieux, maire, et des représentants Hess Oil France. « Rendez-vous est pris avec la commission environnement le 25 février à 16h, qui après cette réunion décidera de la suite à donner », indique Pierre Goullieux. A Château-Thierry, une importante réunion a déjà eu lieu dès le 8 février 2011 pour condamner ces forages et les risques majeurs sur les sols, l'environnement, les paysages et la ressource en eau.

De nombreux habitants et responsables associatifs seine-et-marnais avaient fait le déplacement. Mercredi après-midi, à Doue, le président PS du conseil régional, Jean-Paul Huchon, celui du conseil général, Vincent Eblé (PS), et les candidats de gauche aux élections cantonales étaient sur le terrain, avec les élus locaux et régionaux, pour dénoncer ces recherches à haut risque et exiger sur place, en présence de nos confrères de la presse parisienne, le moratoire d'urgence sur l'exploration de gaz et de pétrole de schiste.

(1) La communauté de communes de la Brie des Morin se prépare à faire de même."